

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

SUPPLEMENT BULLETIN N° 24

DECEMBRE 2001

Le citoyen et la politique

Colloque de Brive 20-21 octobre 2001. Centre d'Etudes Edmond Michelet

En ce début de XXI^e siècle, nous sommes tous citoyens et à ce titre nous participons tous à la vie politique de notre pays. Les anciens résistants se souviennent toutefois que le régime de Vichy avait aboli la République, supprimé les élections et par voie de conséquence l'expression politique ; que les femmes n'ont acquis le droit de vote qu'après la libération. Il n'est donc pas superflu de réfléchir aux droits et devoirs du citoyen, à la capacité qu'a ou devrait avoir le citoyen de peser sur la décision politique. Les anciens d'aujourd'hui, qui étaient les jeunes d'alors, se sont beaucoup interrogé sur les origines et les causes du conflit dans lequel ils se sont trouvés engagés. Parce que leurs pères avaient mal fait leur devoir de citoyen, parce que leur volonté de citoyen n'avait pas été respectée, parce que le politique avait été défaillant ? L'histoire éclaire douloureusement le débat.

Le colloque de Brive a eu le mérite d'évoquer **le citoyen et la politique** dans trois aspects essentiels : le regard de l'historien, la formation du futur citoyen, les perspectives de la politique.

Le bref compte rendu ci-après a été établi à partir de notes et se limite pour l'essentiel à des citations. Les actes du colloques seront publiés par le Centre d'études Edmond Michelet.

Le citoyen et la politique : Histoire

René REMOND. Académicien. Professeur des Universités. Président de la Fondation nationale des sciences politiques. Historien de la France contemporaine.

L'éminent historien évoque : « les droits et devoirs du citoyen », note que « le bon citoyen doit participer à la vie politique, »... « que la sévérité témoigne de l'intérêt (du citoyen pour la politique), que « l'abstention est

censure », que « le citoyen doit être un être de raison car une voix en vaut une autre. » Il constate que dans la représentation actuelle « la parité est en rupture, qu'il existe un déséquilibre : trop de fonctionnaires, pas assez de chefs d'entreprise. »

Après avoir évoqué « le citoyen actif et le citoyen passif », l'historien souligne la faiblesse des partis qui groupent moins de 1 % des électeurs, » (1) signale « une démobilisation, un doute sur le pouvoir des politiques de modifier le cours des choses. »

Evoquant la formation des citoyens, René Rémond rappelle que « c'est la mission de l'école », aborde l'enseignement de l'histoire et souhaite une meilleure prise de conscience des « devoirs. » Il constate que « l'école n'est plus un sanctuaire mais un lieu de fracture, de division, de violence », évoque « la nécessité d'un apprentissage du civisme, d'un approfondissement des problèmes et des choix, une éducation du jugement. »

(1) Hors séance, des auditeurs ont montré que le pouvoir de désignation des candidats ne relevait que d'un tout petit noyau de responsables en charge des investitures et évoqué les « parachutages. » Sur le même sujet, lire « La crise de la représentation dans notre démocratie », thème d'un précédent colloque organisé par le Centre d'Etudes Edmond Michelet, spécialement la communication de Robert Savy, président du Conseil régional : « Les représentants sont-ils représentatifs ? »

Pierre MONNET. Ecole Normale supérieure. Agrégé d'histoire. Directeur de la mission historique française en Allemagne.

Médiéviste, il note que « l'occident médiéval est déjà une société structurés avec un empereur, un pape, des parlements, des universités. » Il cite Marc Bloch : « C'est le présent qui pose des questions sur le passé. C'est le passé qui éclaire l'étrangeté du présent. »

Pierre Monnet note qu'au Moyen-âge « la cité est un lien de citoyenneté, qu'existent un lien politique et un lien social, ... des notions de charité et de fraternité. » Il termine en citant Paul Ricoeur ; « C'est au citoyen de militer contre l'oubli. »

Yves-Marie HYLAIRE. Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Lille III. Docteur ès-lettres. Directeur de recherches au CNRS.

Il a pris pour thème de sa communication : « Le chrétien face à la citoyenneté » et commence par rappeler la condamnation par le pape, en 1926, de *L'Action Française*, ce qui justifie le ralliement d'un certain nombre de catholiques à la République. Il note, en complément, la montée d'une « influence légaliste, familiale et sociale. »

Yves-Marie Hylaïre rappelle qu'au lendemain de la guerre les catholiques résistants ont joué un rôle important dans le rapprochement franco-allemand. Il évoque Vatican 2 et l'évolution du vote catholique, mentionne « le repli de la religion », regrette que dans les programmes scolaires l'enseignement de l'histoire « soit remplacé par des activités d'éveil », souligne l'engagement des catholiques dans le social (1 million de donateurs au Secours catholique, critique « les idéologies de rupture » (Pax).

Marie-Claude BLANC-CHALEARD. Docteur ès Histoire. Maître de conférence à l'Université d'Orléans.

Spécialiste de l'immigration, elle rappelle que la loi de 1889 portant statut de l'étranger, prévoyait des possibilités de nationalisation qui se sont progressivement réduites : 10 ans, 5ans, 3 ans. Elle évoque l'immigration italienne, notamment en Lorraine, après la 1^{ère} guerre mondiale et la loi de 1927 qui abaissa le délai de nationalisation à 3 ans. En majorité, les immigrés se gardent souvent de la politique mais constituent une minorité très active, tournée vers leur pays d'origine. Les naturalisés demeurent des « citoyens de seconde zone. »

L'historienne souligne la nécessité de « redonner de la dignité à l'émigré » et rappelle que « depuis 1992 les citoyens de l'Europe peuvent voter aux élections locales. »

Le citoyen et la politique : Finalité et enjeux d'une éducation à la citoyenneté

Jean-Louis NEMBRINI. Inspecteur général de l'Education Nationale. Président de la Commission éducation civique de l'Inspection générale.

En ouvrant la session qu'il préside, J.L. Nembrini plaide pour « l'institution d'une éducation politique dans les programmes de première des lycées ». Il estime que « la politique et les politiques doivent retrouver leur place, ... que la politique est la construction d'entités plus vastes que la France » et évoque l'Europe.

Liliane KERJEAN ; Agrégée d'anglais. Docteur d'Etat ès lettres, Recteur de l'Académie de Limoges.

Mme la Rectrice fait de l'éducation « un moyen par lequel une société se reproduit et reproduit l'évolution du monde. » ... « La démocratie doit fabriquer des

citoyens » et l'éducation doit y contribuer. Elle définit la nation comme « une communauté de citoyens. » « L'éducation à la citoyenneté est une éducation morale mais elle ne doit pas être une morale imposée comme telle »

Claude NICOLET. Agrégé d'histoire. Professeur émérite d'histoire ancienne. Directeur émérite de l'Ecole pratique des hautes études. Membre de l'institut.

L'éminent intervenant s'interroge : « Comment instruire, éduquer le citoyen ? » Il note que « La République est une conception de l'homme comme sujet élaborant des connaissances » et souhaite « une République enseignante » Il estime qu'« il faut prendre les jeunes tels qu'ils sont ... les aider à se former, à savoir penser librement. »

Claude Nicolet poursuit : « Le citoyen est le détenteur de la citoyenneté » ... « La classe politique est l'ensemble des citoyens... mais une minorité gère les affaires politiques. » Il note que « la haute administration à des pouvoirs supérieurs en politique. » estime que « ce ne sont pas les pauvres gens des quartiers qui ont le plus besoin d'une éducation civique. » ... « Les classes dirigeantes ont aussi besoin de morale dans la vie politique. » ... « L'éducation au jugement critique est plus facile à dire qu'à faire. » Et de conclure « Il faut qu'on enseigne aux enseignants ce qu'ils vont avoir à enseigner. »

Jacqueline COSTA-LASCOUX. Directrice de recherche au CNRS. Spécialiste de politique de l'immigration et de l'intégration.

Elle affirme : « Le devenir de la République est dans la démocratie et dépend de l'école. » Elle évoque : « une crise de confiance, » note que « les élèves demandent des comptes », signale « qu'une évaluation des connaissances en fin de scolarité montre qu'un tiers seulement connaît le sens du mot laïcité. » Elle évoque « une rupture sémantique, constate que les élèves français ne sont pas préparés à communiquer dans une langue étrangère, à parler en public, qu'ils ont peu d'aptitude à s'adapter au milieu étranger, » souligne « la tenue souvent négligée des Français. » Elle note « un travail à faire sur le vocabulaire » et met en cause « les séries télévisées. »

Jacqueline Costa-Lascoux s'interroge sur « les relations à l'histoire », note que quand on interroge les élèves sur « ce qui a le plus marqué l'histoire de l'Europe : 83 % répondent la 2^{ème} guerre mondiale. » Pour eux « l'Europe évoque les guerres, les massacres. » Elle relève « une histoire culpabilisante », note « une ignorance de la spiritualité », s'inquiète d'une « démocratie de consommation, des relations à la loi et au droit », constate que pour nombre de jeunes « loi = domination, arbitraire, injustice, » s'interroge sur « une citoyenneté de contre-pouvoir, de lobby. »

Les émigrés ont souvent « un sentiment de victimisation, » des « problèmes d'identité » alors qu'en France « deux millions de personnes ont plusieurs nationalités ». Il existe « une hostilité à l'égard des institutions, des uniformes : police, pompiers, etc., une crise de la démocratie représentative. »

Jean-François NYS. Maître de conférence à l'Université de Limoges. Docteur ès-sciences économiques.

Il note « un refoulement du concept de défense, un courant anti-militaire, pacifiste, » et pose la question : Pourquoi se défendre ? Contre quelles menaces, quels risques ? Il évoque les menaces terroristes (intégrisme, espionnage), les menaces contre les intérêts nationaux (subversion, piratage), les menaces contre les personnes et les biens (crimes corruption, etc..)

Il s'interroge « sur la défense des valeurs républicaines traditionnelles (famille, travail, honneur), de sacrifice (courage) » et note que « la valeur la plus souvent citée est la famille. » Parmi les valeurs affaiblies, il cite : « la civilité, la politesse, l'honnêteté, la justice », et souligne que le patriotisme ne dépasse pas 1 %.

Gérard GONFROY. Professeur d'Université. Directeur de l'IUFM du Limousin.

Il observe que « Face à un problème nouveau, on ajoute un module » et s'interroge : « Comment transmettre les valeurs de l'école républicaine, la laïcité ? » IL note qu'« en dix ans l'IUFM a fait progresser la réforme » mais que « l'école ne peut pas tout faire, » que « les enseignants d'aujourd'hui sont différents de ceux de naguère, 85 % de femmes professent dans les écoles. »

Il observe aussi qu'« ils sont moins politisés que leurs prédécesseurs. » Leur engagement est davantage « solidarité – développement - environnement. » Les jeunes enseignent pour « des problèmes différents du SNES. » Il y a « une évolution des mentalités, une préoccupation forte sur l'élève, une réflexion sur l'éthique professionnelle. » Malheureusement, « l'IUFM n'a que 8 mois pour faire d'un étudiant un fonctionnaire. » ... « Le futur professeur doit comprendre les enjeux d'une politique éducative. » ... « Il existe « une mutation culturelle » » ... « Il fut accorder du temps à l'oral, à l'ordonnancement du débat, à la prise de parole, à la transmission des valeurs partagées. »

Le citoyen et la politique : Un nouveau contrat.

Jean-Louis POIRIER Inspecteur général de l'Education Nationale en philosophie, préside la session.

Après avoir évoqué Platon : « La vertu s'enseigne-t-elle ? », il s'interroge de même sur l'éducation civique et la démocratie : « Règne de l'incompétence ? ... Personne ne sait mieux qu'un autre ce qui est bon ... Nul ne sait mieux que la loi ce qui est bon pour le peuple. » Il poursuit : « l'éducation civique n'est pas une science, pas même une discipline. » ... « Nous sommes dans un temps de détresse. L'histoire nous apparaît catastrophique. ... Il y a effondrement des structures politiques et sociales ... perte de crédit des hommes politiques, menacés par la technocratie et les experts. » « Le politique doit repenser son rôle ».

Robert SAVY. Docteur en histoire. Agrégé de droit public et de sciences politiques. Président du Conseil régional du Limousin.

Il s'interroge : « Comment réduire les distances qui séparent le citoyen et la politique ? » Il évoque « le poids

de l'abstention, limité quand l'enjeu est clair (présidence de la République), le faible nombre de militants. » Il note que « le phénomène n'est pas propre à la France. »

Il fait état de deux préoccupations : « Incertitude sur la demande de politique. Comment travailler au retour du citoyen ? » Il évoque : « La transformation et les nouveaux espaces : Internet, l'Europe, etc., les échanges à l'échelle du monde et la crise des anciens espaces : commune, département, état. »

Le Président Savy s'interroge sur « la citoyenneté : enrichissement du concept ou délitement du concept ? sur la montée des pouvoirs économiques : « Bill Gates, J.M Messier ou les élus ? » sur le poids des associations de consommateurs, sur la défense de l'environnement, sur l'ambivalence des commissions, sur les syndicats et les corporatismes, « sur le rôle des experts comme outils de dépolitisation, alors qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre eux ? »

Pour le président du Conseil régional, il y a donc « incertitude pour le monde politique et sur la place du citoyen. » Il souhaite « plus de civisme dans le système économique, une économie de marché régulée, plus de cohésion sociale. » Il évoque deux projets : « Revenir au débat public et modifier les règles du jeu politique » en notant que « le progrès de la décentralisation est un moyen de restaurer le débat public » ; « Fixer de nouvelles règles du jeu pour le politique ... le citoyen doit pouvoir identifier le travail du politique. »

Bruno BOURG-BROC. Député de la Meuse. Maire de Chalon en Champagne.

Il note que : « Tout est politique dans la vie quotidienne, que le politique n'est pas une science, que le citoyen n'est pas un sujet. » Il évoque les anciens manuels d'instruction civique et considère que « le mot politique ne doit pas faire peur » mais constate « une désaffection vis à vis de tous les représentants politiques. » Il souligne « le faible de participation aux élections de Chambre de commerce comme chez les parents d'élèves (de l'ordre de 20 %) » Il s'interroge : « Le discours politique est-il menteur ? » et constate que « le politique ne peut pas être à l'image de tous les citoyens à la fois. » Il évoque aussi « le problème des experts » et souhaite « une démocratie participative » avant de conclure ; « La politique a fait faillite. »

Anicet LE PORS. Ingénieur. Economiste. Conseiller d'Etat. Ancien ministre.

Il préconise : « A situation différente, contrat social différent. » Il évoque « une situation de décomposition profonde » et s'interroge sur « les repères qui ont été perdus : l'affaiblissement de l'Etat-Nation, la notion de classe, le cadre géographique, la mutation de la famille, l'effondrement des idéologies. » Il faut : « un retour à l'individu, revenir vers la responsabilité individuelle, la valorisation de la société civile. »

Pour Anicet Le Pors « la citoyenneté européenne est un trompe l'œil » ... « Le droit du citoyen doit être un pouvoir. » Il souhaite « une refondation de la société, note qu'« il n'y a pas de citoyenneté sans valeurs ni dynamique. » Il rappelle que « la France a connu 15 constitutions en deux siècles soit une durée moyenne de 14 ans. » Il constate « une carence des valeurs cardinales ... l'intérêt général n'est pas la somme des

intérêts particuliers. » Il souhaite « une éthique de la responsabilité politique et la responsabilité du gouvernement face à l'assemblée, » évoque « le crime de bureau », s'interroge sur 'les règles de la morale sociale, ... sur la laïcisation, » et conclut : « La nation [doit-être] le creuset des valeurs universelles ? »

Bernard POIGNANT. Agrégé d'histoire. Professeur d'université. Député de la Mayenne.

Il commence par un hommage à Edmond Michelet qui avait « une tendresse pour la jeunesse ». Il note que « le mot citoyen est mis à toute les sauces, que chacun a le devoir de l'utiliser à bon escient. » Evoquant l'Europe, il note que « le Parlement n'a pas de gouvernement (en fait deux), qu'il ne lève pas l'impôt, qu'il est bi-géographique avec deux capitales. »

Bernard Poignant évoque « Le recul de la notion de devoir. Le devoir se transforme en droit. » Il rappelle « le devoir de travailler, présent dans le préambule de la constitution. » Il constate : « La politique n'est plus ce qu'elle était, » évoque « une société dédramatisée par la suppression de l'adversaire : l'Allemand, le curé, le communisme. » Il souhaite que l'on « reticote les liens entre le citoyen et le politique. » Il met en relief le rôle des familles, note que « la loi s'apprend d'abord dans la famille. »

Bernard MURAT. Maire de Brive. Sénateur de la Corrèze.

Il note que « les élus auraient intérêt à débattre comme dans ce colloque, qu'ils sont différents en fonction des mandats, que les problèmes entre citoyen et politique sont souvent liés aux médias. »

Bernard Murat pense que « les politiques parlent trop mais n'écoutent pas assez. » Il évoque « le poids des affaires qui crée des fossés entre les élus et les citoyens. » Il note que « le citoyen est devenu consommateur, ne parle pas des grands problèmes, veut le changement pour lui mais pas pour le voisin. » Il évoque « la France des droits et la France des devoirs. » Il relève « une désaffection pour les partis politiques, souhaite que soit facilité l'accès du citoyen à l'élection, préconise un statut de l'élu, souligne les inégalités face à l'élection, dénonce les emplois protégés, s'inquiète du cumul de complémentarité. » Il voudrait éviter « la professionnalisation du politique. »

Dominique BORNE, dans son allocution de clôture évoque « le citoyen et la souveraineté. » Il estime que « la citoyenneté se vit et se pratique. » Il regrette « la disparition du symbolique, » note qu'il faut « apprendre à parler de la République, » s'interroge sur « proximité et distance. Où est le début ? Quel est le sujet du débat ? En conclusion, il soulignant le rôle des associations.

Le citoyen et la politique

Observations d'un auditeur

Le colloque a respecté ses trois objectifs :

- la vision de l'historien.
- La formation des futurs citoyens.
- La recherche d'un nouveau contrat citoyen - politique.

IL s'est maintenu à l'excellent niveau qu'autorisait la qualité des intervenants. Les politiques eux-mêmes, bien que représentant des courants de pensée différents, sont restés au diapason.

Sa mission privilégiait manifestement l'avenir. Peut-être faut-il regretter que le passé ait été quelque peu négligé et que n'aient pas été suffisamment pris en compte les propos de Marc Bloch, rappelés par un conférencier : « **C'est le passé qui éclaire l'étrangeté du présent.** »

La première session : « Histoire » a été dominée par l'exposé de René Rémond. Il a posé les grands problèmes, exprimé la vision de l'historien sur « le citoyen et la politique, » en fait mis en relief les faiblesses de la démocratie française d'aujourd'hui. Des problèmes dont beaucoup de citoyens sont conscients mais qui sont rarement évoqués avec la même franchise et la même clairvoyance : « l'abstention est censure, » « le déséquilibre au sein de la représentation (au profit d'une minorité au statut protégé), » « la faiblesse des partis et leurs très faibles effectifs, » la captation de la décision par un petit noyau. Il a aussi évoqué « la mission de l'école qui vient seulement de redécouvrir sa mission d'enseignement du civisme, » la nécessaire « prise de conscience des devoirs dans toute société démocratique ».

La seconde session : « Finalité et enjeux d'une éducation à la citoyenneté » a abordé un sujet de brûlante actualité qui prolongeait le constat de René Rémond : « L'école n'est plus un sanctuaire mais un lieu de fracture, de division, de violence. » L'accent a été mis sur les problèmes nés de l'immigration mais toute la France n'est pas à l'image des banlieues. A noter l'intervention d'un enseignant auditeur qui a évoqué son « devoir de mission ». D'évidence, les enfants ne sont plus ce qu'ils étaient, leur comportement n'est souvent que le reflet de celui de leurs parents, ce qui porte à s'interroger : Ce que l'on regrette aujourd'hui était-il prévisible ? Dans l'affirmative qu'a-t-on fait pour éviter que le prévisible devienne réalité ? Faut-il mettre en cause l'école ou le pouvoir politique qui régent la société ... et l'école. Vaste débat.

La troisième session : « Un nouveau contrat » (pour le citoyen et le politique) a su éviter les querelles que relaient les médias. C'est à l'honneur des intervenants. Le plus extraordinaire est sans doute qu'ils aient tous confirmé, à quelques nuances près, le diagnostic des historiens. Robert Savy s'est interrogé avec lucidité sur le rôle des « experts » (pour l'essentiel les hauts fonctionnaires qui tendent à monopoliser la décision) mais aussi sur les distorsions qui séparent le citoyen du politique. Bruno Bourg-Broc après avoir lui aussi posé le problème des « experts » a évoqué « la faillite de la politique. » Anicet Le Pors n'a pas davantage hésité à parler de « décomposition profonde » et à souhaiter « une éthique de la responsabilité politique » Plus modéré, Bernard Poignant a évoqué de « nouveaux liens entre le citoyen et le politique. » Bernard Murat enfin, a noté « une désaffection pour les partis politiques. » En résumé trois types de dysfonctionnements sont unanimement dénoncés : Les partis, les « experts », l'absence ou le manque d'éthique et de sens des responsabilités. Ces constats permettent-ils d'envisager un nouveau contrat en le citoyen et le politique ? Il n'est pas interdit d'espérer.

Un historien a, certain jour, qualifié les colloques de « remue-ménages » Ce fut le cas à Brive. Merci aux organisateurs.

